

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2022

Association WeeeFund, 97 rue Octavie, 69100 VILLEURBANNE

1 PRÉSENTS

Le 22/06/2022 à 18 heures, les membres de l'association WeeeFund et des auditeurs libres se sont réunis en assemblée générale en visio-conférence.

Les personnes ont été convoquées par mail 15 jours avant la date de l'assemblée générale.

L'assemblée générale désigne Anne Meyer en qualité de présidente de séance.

L'assemblée générale désigne Clément Rival en qualité de secrétaire de séance.

L'assemblée générale désigne Valentin Deygas en qualité de scrutateur de séance.

La présidente de séance présente l'ordre du jour de l'assemblée générale aux présents.

La Présidente de Séance constate qu'il n'y a pas de quorum nécessaire pour valider les délibérations. La Présidente de Séance constate qu'il y a 6 adhérents à jour de leur cotisation.

2 ORDRE DU JOUR

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral 2021
- Soumission à validation du bilan comptable 2021 et du rapport moral 2021

La présidente de séance aidée par des membres de l'équipe et du WeeeBoard présente à l'assemblée le rapport moral de l'association.

3 DÉLIBÉRATIONS

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, la présidente présente les délibérations suivantes :

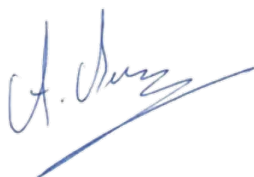
1^{ère} délibération : L'assemblée générale approuve le rapport moral 2021 à 4 votes pour 4 voies exprimées.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale approuve le bilan comptable 2021 4 votes pour 4 voies exprimées.

Le scrutateur de séance certifie que les votes sont valides.

4 SIGNATURES

Présidente



Secrétaire de séance



Scrutateur de séance

